

A conserver

Lieux, horaire de départ et retour des bus :

Départ - Retour (Les Horaires sont Indicatifs Ajustements possibles)	Lundi 21 avril	Vendredi 25 avril
FIGEAC – parking cars Delbos	Les horaires et lieux de départ seront donnés en avril	
GRAMAT – groupe scolaire Brouqui		
PRAYSSAC place de la Libération Monument aux morts		
GOURDON – derrière hôpital		
SAINT CERE – stade de rugby à côté du Funerarium		
CAHORS - Parking Ludo Rolles		
CASTELNAU M – place mairie		
TOULOUSE – sur rocade		
LOURDES – Accueil Notre- Dame Transit		Départ à compter de 12H 30

Pour le voyage aller, prévoir un pique-nique pour midi. Il sera rangé près de vous dans le bus, ainsi que les médicaments à prendre (pas d'accès au coffre du bus pendant le trajet).

Les lieux et les horaires seront confirmés une semaine avant le départ

PELERINAGE DIOCESAIN 2025 à LOURDES

Du lundi 21 avril au vendredi 25 avril
« Avec Marie, pèlerin d'espérance »



Sous la présidence de Monseigneur
Laurent CAMIADE

-HOSPITALITE DIOCÉSAINE-

Président : Monsieur LASFARGUETTES Jean Marc

jean-marc.lasfarguettes@orange.fr

Secrétariat-Renseignements

Madame BARDES Anne-Marie

Tél : 06 33 85 20 68

- DIRECTION DES PÈLERINAGES –

Directrice : Madame ROUQUIE Françoise –

Tél. : 06 80 76 47 18

Agrément Tourisme : IMO 046 130 001

Partie à remplir, découper et renvoyer

PELERIN LIBRE

(Un bulletin par personne)

Date limite d'inscription : 14 mars 2025

M. / Mme/Mlle/ Abbé/Sœur/Docteur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Groupement paroissial :

Profession (ex.si retraité)

Adresse :

.....

N° de Téléphone portable (ou tél fixe à défaut)

.....

Courriel :

J'autorise l'échange de documents par message

électronique : **OUI / NON**

Lieu départ : Retour (si différent)

Je peux participer ponctuellement à (entourer les
mentions retenues) :

- Brancarder les malades pendant le pèlerinage
- Accompagner dans le bus une personne malade
(nom, prénom) :
-
- Faire partie de la chorale
- Porter la croix ou les bannières en procession
- Faire la quête lors des messes
- Jouer d'un instrument de musique (préciser
lequel) :

Personne à prévenir si nécessaire :

Prénom..... NOM.....

N° de tél

Si besoin d'informations contacter

Mme ROUQUIE Françoise : Directrice du pèlerinage

Tel : 06 80 76 47 18

ou M. REMBAULT Raymond : Hospitalier responsable des
pèlerins Tel : 06 87 61 02 41

HEBERGEMENT en pension complète, le prix de séjour sera réglé à la **trésorière pendant le pèlerinage**, par chèque à l'ordre de : **HOSPITALITÉ DIOCÉSAINE de CAHORS** bulle B étage Ste Anne de l'Accueil Notre Dame

PAR PERSONNE ET PAR JOUR (hors boissons)

Montant à devoir : prix entouré x 4

Entourer le nom de l'hôtel et le nombre de places par chambre

	Ch. X 1	Ch. X 2	Ch. X 3
ROC Massabielle (ROC)	85	68	68
AGENA (AGE)	85	66	66

Souhaite partager ma chambre avec :

Nom, prénom :

.....

Je souhaite être dans le car avec (Nom, prénom, adresse, N° de téléphone) :

.....

A cocher obligatoirement

J'autorise à être filmé ou photographié dans le cadre du pèlerinage diocésain de l'hospitalité Cahors-Rocamadour.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de la participation, de la charte de bienveillance, et des conditions de traitement des données sur le site cahors.catholique.fr/hospitalite-diocesaine

Je demande mon inscription en versant 120€

A....., le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

COMMENT M'INSCRIRE ?

Je remplis la partie à renvoyer du mieux possible (cases renseignées ou cochées et signature)

J'établis un chèque de :120 € par personne à l'ordre de : HOSPITALITÉ DIOCÉSAINE de CAHORS que j'adresse avec ce bulletin signé, une copie de la carte d'identité, et une enveloppe timbrée sans adresse, sans fenêtre, format 21,7cm x 10,7 cm à :

Madame BARDES Anne-Marie
27, rue Léon BLUM
46000 CAHORS

A savoir :

Le prix d'inscription de 120 € comprend le trajet en bus aller et retour, l'assurance, les frais d'organisation, le livret du pèlerin.

Un forfait de 60 € est demandé à ceux qui viennent exceptionnellement par leurs propres moyens.

Le coût total du pèlerinage géré par l'Hospitalité diocésaine comprend les frais d'inscription et l'hébergement (hôtel en pension complète). Il ne comprend pas les dépenses personnelles et les offrandes.

SI IMPOSSIBILITE DE VENIR EN PELERINAGE UNE FOIS INSCRIT :

Pas de remboursement des frais d'inscription si désistement après le 14 avril 2025 (sauf cas de force majeure).

Remboursement si désistement avant le 14 avril 2025 sauf la partie frais d'organisation de 60 € comprenant assurance, accès au sanctuaire, location des salles, livret du pèlerin.

Information :

Si vous pouvez aider des personnes dans le besoin, les offrandes seront reçues par : Madame Thérèse Calais 1071 chemin de Mas Mansou 46000 CAHORS Chèque à l'ordre de « Association diocésaine ». Reçu fiscal possible à votre demande.